

FORMULAIRE D'ASSURANCE

EXPOSANT – 90^{Eme} FOIRE DE BRIGNOLES

Du 13 au 22 Avril 2019

Nom ou Raison sociale :

Adresse :

.....

	Nb de stands	Somme garantie	Taux	Montant
<u>STANDS COUVERTS</u> Garantie : TOUS RISQUES obligatoire avec minimum de 765 euros par stand de 9m ² ATTENTION, POUR EVITER L'APPLICATION DE LA REGLE PROPORTIONNELLE EN CAS DE SINISTRE, il vous faut indiquer la somme exacte afin que la valeur de vos marchandises, matériel, agencement, mobilier, décoration, soit bien assurée.			9,43 ‰ Pour mille	
<u>BARAQUEMENTS DEMONTABLES</u> Garantie : TOUS RISQUES obligatoire			12,13 ‰ Pour mille	
<u>MATERIELS EXPOSES EN PLEIN AIR</u> Garantie : TOUS RISQUES obligatoire			6,73 ‰ Pour mille	
			TOTAL	
<i>Etablir un chèque à l'ordre des Assurances MARTIN</i>				

COUPON ET REGLEMENT A RETOURNER À :

**ASSURANCES MARTIN
69 Boulevard Bonaval
83170 BRIGNOLES**